



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 13 décembre 2021

Intervention de **Florence GASCOIN**

Délibération n° 24 : Dérogation au repos dominical des salariés dans les commerces de détail en 2022

Comme tous les ans, le Groupe des élu-e-s de Saint-Herblain en Commun vote contre cette dérogation. D'ailleurs à la mairie de la Montagne tous les élu.e.s quelque soit leur groupe politique ont voté contre hormis 1 élu qui s'est abstenu.

Nous réaffirmons au sein de ce conseil que le repos dominical doit rester un bien acquis. Il y a mille et une choses à faire un dimanche plutôt que de passer cette journée dans les boutiques herblinoises.

Le dimanche est une journée de repos qui doit être consacrée à partager des moments conviviaux avec sa famille, ses amis-e-s. Faire des activités physiques ou se promener dans les parcs que nous avons la chance d'avoir sur notre commune. Mais aussi prendre du temps pour soi, chose essentielle pour le bien être de toutes et tous.

L'invitation des enseignes à venir consommer toujours plus est loin de nos principes. La surconsommation est déjà à son paroxysme alors pourquoi en faire plus ! Oui c'est la période des achats de Noël mais ils peuvent se faire, pour les personnes qui travaillent, en fin de journée ou le samedi.

Et surtout, rappelons-le, il est vraiment rare que les employé-e-s de ces magasins souhaitent travailler le dimanche plutôt qu'être chez eux. Derrière la notion de volontariat mise en avant par certains employeurs, se cache souvent une réalité bien différente. Pour la plupart des salarié-e-s, le travail dominical est contraint par la peur du licenciement, ou par la nécessité d'augmenter le temps de travail du fait de salaires trop faibles.

D'ailleurs, certains commerçants peinent à trouver du personnel. De plus en plus, les salariés ne veulent pas travailler le dimanche. Certaines boutiques sont donc astreintes à fermer.

Cela, une chaîne de coiffure nantaise l'a bien comprise. Elle a même choisi d'être fermée le samedi pour pouvoir libérer ses employées pour le week-end.

Conservons cette journée de dimanche pour un repos bien mérité.



Citoyen-nés  
engagé-es